



La prochaine séance **ordinaire** du conseil municipal de Bromont se tiendra à l'hôtel de ville situé au 88, boulevard de Bromont, le **11 mars 2024 à 19h00**.

La Ville se réserve le droit de limiter le nombre de participants sur place sur la base du premier arrivé en fonction de la capacité d'accueil de la salle.

Les citoyens admis à l'hôtel de ville doivent suivre la consigne de désinfection des mains à l'entrée. La santé publique recommande le port du masque dans les endroits publics achalandés.

### **Webdiffusion**

Les séances du conseil municipal sont diffusées en direct sur :

- la page Facebook de la Ville : [www.facebook.com/VilleBromont](http://www.facebook.com/VilleBromont)
- la chaîne YouTube de la Ville : [www.youtube.com/user/villedebromont](http://www.youtube.com/user/villedebromont)

Elles peuvent également être visionnées en différé à l'adresse suivante : [www.bromont.net/administration-municipale/proces-verbaux/](http://www.bromont.net/administration-municipale/proces-verbaux/) dans les jours suivant la séance.

### **Périodes de questions**

**Afin de permettre à tous de s'adresser au conseil, une règle de cinq (5) minutes par personne pour poser une question est en vigueur.**

Les personnes présentes peuvent poser des questions aux élus lors de la:

- 1<sup>ère</sup> période de questions (d'une durée de 30 minutes); celle-ci suit immédiatement l'ouverture de l'assemblée. Les questions doivent porter sur un sujet à l'ordre du jour.
- 2<sup>e</sup> période de questions (d'une durée de 30 minutes), à la fin de la séance.

Les gens souhaitant poser une question aux élus, mais, qui ne peuvent être présents lors de la séance, peuvent le faire :

- en acheminant leur question à [greffe@bromont.com](mailto:greffe@bromont.com) jusqu'à 15h le jour de la séance. Si votre question porte sur un point à l'ordre du jour, il est important de l'indiquer. Toutes les coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone) doivent être inscrites dans le courriel afin que nous puissions vous contacter s'il y a lieu.

### **Dépôt de pétition**

Tout citoyen souhaitant déposer une pétition doit se présenter lors d'une séance du conseil pour déposer celle-ci.

Afin que le dépôt de pétition soit inscrit à l'ordre du jour, une copie de celle-ci doit être acheminée par courriel à [greffe@bromont.com](mailto:greffe@bromont.com) ou acheminée à l'hôtel de ville à l'attention du Service du greffe | Séance du conseil, avant 15h00 le mercredi précédant la séance.



**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
11 MARS 2024 À 19H00**

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
  - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 5 février 2024 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 19 février 2024
- 4. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
  - 4.1 Participation des membres du conseil aux différents congrès et colloques pour l'année 2024 pour une somme n'excédant pas 16 350 \$, plus les taxes applicables
  - 4.2 Autorisation de contributions financières aux organismes de bienfaisance pour l'année 2024 pour une somme n'excédant pas 25 500 \$
- 5. RÈGLEMENTS**
  - 5.1 Avis de motion, dépôt et présentation du projet de Règlement 1116-03-2024 modifiant le Règlement 1116-2022, tel qu'amendé, relatif à l'aqueduc et son usage
  - 5.2 Adoption du Règlement 1134-2023 concernant la régie interne et la tenue des séances du conseil municipal
  - 5.3 Adoption du Règlement 1136-01-2024 modifiant le Règlement 1136-2023 décrétant l'adoption des tarifs de la Ville de Bromont (exercice financier 2024)
  - 5.4 Adoption du Règlement 1142-2024 sur les interventions susceptibles de créer des besoins excédant la capacité du réseau d'égout sanitaire dans certains secteurs
  - 5.5 Adoption du Règlement d'emprunt 1139-2024 décrétant un emprunt de 22 260 000 \$ pour la construction du Centre de gestion des actifs
  - 5.6 Adoption du Règlement d'emprunt 1140-2024 décrétant des dépenses en immobilisations de 3 675 000 \$ et un emprunt de 3 675 000 \$
  - 5.7 Adoption du Règlement d'emprunt 1143-2024 décrétant une dépense et un emprunt de 3 755 000 \$ pour des travaux de la conduite d'eau potable sur le boulevard Bromont, le remplacement de génératrice, des analyses préparatoires pour des travaux d'aqueduc et d'égouts ainsi que des travaux de mise à niveau pour des réservoirs
- 6. AFFAIRES COURANTES**
  - 6.1 FINANCES ET TRÉSORERIE**
    - 6.1.1 Adoption de la liste des déboursés au 29 février 2024
    - 6.1.2 Appropriation d'une somme de 423 350 \$ à l'excédent de fonctionnement non affecté pour le financement d'activités de fonctionnement 2023 reporté à l'exercice financier 2024



## **6.2 TRAVAUX PUBLICS**

6.2.1 Aucun

## **6.3 SERVICES TECHNIQUES**

6.3.1 Cession du lot 5 600 884, cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Brome, rue des Amélanchiens

6.3.2 Réception provisoire des travaux de première étape des infrastructures municipales du projet « Carré Papineau », rue de Papineau

6.3.3 Établissement d'une servitude d'égout sanitaire et d'aqueduc et d'une servitude d'égout sanitaire affectant respectivement le lot 6 535 744 et une partie du lot 6 535 732, cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Shefford, rue de Papineau

6.3.4 Réception définitive d'une partie des infrastructures municipales du projet « Faubourg 1792 », affectant le lot 5 593 093, cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Shefford, rue du Faubourg et du carré des Loyalistes

6.3.5 Cession des lots 5 593 093, 5 593 095 et 5 914 551 et établissement d'une servitude de passage temporaire affectant le lot 6 424 553, cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Shefford, rue du Faubourg et carré des Loyalistes

6.3.6 Réception définitive des infrastructures municipales au projet « Quartier Natura », du projet résidentiel intégré du 255, rue Natura

6.3.7 Établissement d'une servitude d'égout sanitaire et d'aqueduc et une servitude d'aqueduc affectant respectivement le lot 6 339 816 et une partie du lot 6 368 826, cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Brome, au projet « Quartier Natura », desservant le projet résidentiel intégré au 255, rue Natura

6.3.8 Établissement d'une servitude d'égout pluvial affectant une partie du lot 6 421 747, cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Shefford, rue du Faubourg

6.3.9 Adoption de la démarche de gestion des actifs dans le cadre du programme d'infrastructures municipales d'eau du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

6.3.10 Établissement par destination du propriétaire d'une servitude d'égout sanitaire et d'aqueduc affectant une partie des lots 2 930 025 et 6 403 669, cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Brome, pour l'implantation du nouvel intercepteur d'égout sanitaire entre les postes de pompage PP5-PP6 et d'un aqueduc adjacent, rue Shefford

## **6.4 LOISIRS, SPORTS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

6.4.1 Approbation de la programmation amendée 2024 des événements du Service des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire sur le territoire de la Ville de Bromont

6.4.2 Octroi d'une aide financière de 21 000 \$ non récurrente au Centre National de Cyclisme de Bromont pour l'année 2024

## **6.5 SÉCURITÉ PUBLIQUE**



6.5.1 Autorisation de signature pour renouveler l'entente de gestionnaire de formation avec l'École nationale des pompiers du Québec pour la somme de 1 077,55 \$, plus les taxes applicables

6.5.2 Adoption du rapport annuel 2023 an 7 - Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie

## **6.6 GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES**

6.6.1 Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour le regroupement d'achat en commun d'assurances responsabilité pour les parcs de rouli-roulant, pistes de BMX et aménagements semblables pour les années 2024-2029

6.6.2 Octroi de contrat relatif à des services d'impression de divers outils de communication, de documents, d'affiches et certaines publications municipales de la Ville de Bromont du 15 mars 2024 au 15 mars 2025 à Impressions Alain Daigle inc. pour la somme de 42 084 \$, plus les taxes applicables (010-COM-I-24)

6.6.3 Octroi de contrat relatif à la fourniture et au chargement de granulats et de pierres concassées pour utilisation générale sur le territoire de la Ville de Bromont du 1er avril 2024 au 31 mars 2025 à Construction DJL inc. pour la somme de 55 892,50 \$, excluant le transport et les taxes applicables (012-TP-I-24)

6.6.4 Achat d'une banque de quatre cents (400) heures de services de consultant externe en approvisionnement à compter du 12 mars 2024 à CONSEIL 2.0, Technologistes de la Chaîne Logistique inc. pour la somme maximale de 52 000 \$, plus les taxes applicables (078-GRE-G-24)

6.6.5 Autorisation d'achats en gré à gré pour la fourniture et la livraison de deux (2) camionnettes (077-ST-G-24)

## **6.7 URBANISME, PLANIFICATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**

6.7.1 Dépôt de la liste des permis de construction du mois de février 2024

6.7.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité consultatif d'urbanisme du 13 février 2024

6.7.3 Approbation de plans en vertu du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA):  
•2024-30017 : Aménagement d'un remblai supérieur à 60 cm pour une amélioration agricole au 375, route Pierre-Laporte  
•2024-30025 : Modification de l'apparence d'un bâtiment commercial et ajout d'une terrasse extérieure au 50, chemin de Gaspé  
•2024-30026 : Construction d'un bâtiment accessoire agricole (érablière), chemin Perreault, lot 2 928 611

6.7.4 2024-30005 : Approbation de plans – Demande visant le prolongement de la rue Drummond ainsi que la création de 35 lots résidentiels – Prolongement de la rue Drummond Est

6.7.5 2024-30010 : Demande de dérogation mineure afin de régulariser la construction d'un bâtiment accessoire situé à 0,88 m de la ligne latérale au lieu de 3 m minimum, et la création d'un lot, situé à une distance minimale de 2 m des bâtiments agricoles existants sur le terrain au lieu de 6 m et 15 m minimum, comme stipulé à la grille des spécifications, annexe C, du règlement de zonage 1037-2017, au 572, chemin Perreault, lot 6 085 097-P, zone P3D-04, district Adamsville



- 6.7.6 2024-30012 : Demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'un bâtiment institutionnel ayant une superficie de 3 406 m<sup>2</sup> au lieu de 2 500 m<sup>2</sup>, comme stipulé à la grille des spécifications de l'annexe C du règlement de zonage 1037-2017, au 24, rue du Pacifique Est, lot 3 163 43, zone PDA1-04, district Pierre-Laporte
- 6.7.7 2023-30232 : Suivi - Approbation de plans – Demande visant la construction d'un bâtiment principal au 24, rue du Pacifique Est – Centre de gestion d'actifs
- 6.7.8 2024-30028 : Demande d'usage conditionnel afin de permettre l'usage multifamilial pour 4 logements au 151, rue d'Adamsville
- 6.7.9 2024-30014 : Demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'un bâtiment principal avec un garage attaché par un mur de 3,05 m de largeur au lieu de 5 m minimum comme indiqué à l'article 1000.18 du règlement de zonage 1037-2017 au 7, rue Jeanne-Mance, lot 3 849 395, zone P3P-05, district Mont-Soleil
- 6.7.10 2024-30023 : Approbation de plans – Demande visant la construction d'une résidence unifamiliale isolée au 7, rue Jeanne-Mance (lot 3 849 395)
- 6.7.11 2024-30021 : Approbation de plans – Demande visant la construction d'une résidence unifamiliale isolée au 30, rue du Centaure
- 6.7.12 2024-30022 : Approbation de plans – Demande visant la construction d'un garage détaché au 69, rue des Perdrix
- 6.7.13 2024-30024 : Approbation de plans – Demande visant la construction d'un bâtiment principal au 36, chemin de Compton – Centre d'action bénévole Marguerite-Dubois
- 6.7.14 2024-30009 : Demande d'usage conditionnel afin de permettre la construction de deux résidences multifamiliales de 16 et 14 logements dans le quartier ÔM Bromont, rue du Galet
- 6.7.15 Demande d'exemption pour une case de stationnement pour le bâtiment commercial situé au 671, rue Shefford (Pizzeria 900 Napolitaine)
- 6.7.16 Modification de la résolution numéro 2023-09-494 ayant pour titre : 2023-30151 : Approbation de plans – modification du plan directeur d'aménagement des phases 2 et 3 du projet Faubourg 1792, carré des Pionnières et des Paysannes
- 6.7.17 Demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'aliéner et d'utiliser à des fins autres qu'agricole, 4 parcelles du lot 6 085 097, chemin Perreault
- 6.7.18 Projet de vente aux usagers pour la Ferme de la Colline du Chêne au Centre National de Cyclisme de Bromont les mardis du 18 juin au 18 octobre 2024
- 6.8 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
- 6.8.1 Autorisations à divers événements sportifs pour l'année 2024
- 6.8.2 Autorisation et soutien logistique à l'événement Bromont à la ferme les dimanches du 7 juillet au 6 octobre 2024 (sauf le 25 août 2024) à la Place publique
- 6.8.3 Soutien logistique aux événements 2024 du Centre national de cyclisme de Bromont



**6.9 DIRECTION GÉNÉRALE**

- 6.9.1 Promesse d'achat par Duo Display (9011-6229 Québec inc.) au prix approximatif de 722 000 \$ d'une partie du lot 6 391 798, cadastre du Québec, circonscription foncière de Brome - rue Unifix
- 6.9.2 Cession en emphytéose en faveur du Centre d'action bénévole Marguerite Dubois - chemin Compton
- 6.9.3 Appui à la Ville de Sutton concernant ses demandes auprès de Hydro-Québec en lien avec les pannes de courant récurrente sur son territoire

**6.10 RESSOURCES HUMAINES**

- 6.10.1 Dépôt de la liste d'embauche
- 6.10.2 Confirmation au poste cadre à durée indéterminée de contremaîtresse/contremaître, Travaux publics
- 6.10.3 Confirmation au poste cadre à durée déterminée de conseillère/conseiller ressources humaines, soutien aux cadres et expérience-employé, Service des ressources humaines

**7. DÉPÔT DE DOCUMENTS ET CORRESPONDANCE**

- 7.1 Dépôt du procès-verbal de la 429e assemblée régulière de la Régie aéroportuaire régionale des cantons de l'est tenue le 22 février 2024

**8. AFFAIRES NOUVELLES**

- 8.1 Aucun

**9. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

**10. LEVÉE DE LA SÉANCE**